



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **28 janvier 2020**

Compte rendu affiché le **5 février 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **22 janvier 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Harun ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Mustapha USTA, Nadia NEZZAR, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE, Christiane PERRET FEIBEL**

Objet :

-----

Adhésion au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Métropole de Lyon

V\_DEL\_200128\_5

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Virginie COMTE à Stéphane GOMEZ**

Membres absents :

**Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Batoul HACHANI, Mourad BEN DRISS, Bernard GENIN**

# Rapport de Monsieur FISCHER

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200128-V\_DEL\_200128\_5-DE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air. Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, et plus récemment la loi de transition énergétique pour la croissance verte, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

Le Plan Climat de la Métropole de Lyon est en place depuis 2012. La vision 2020 avait permis de définir l'objectif de réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2000. En 15 ans, ces dernières ont diminué de 16 % sur le territoire, ce qui constitue un résultat encourageant.

Le nouveau Plan Climat, voté par le Conseil de la Métropole en décembre 2019, fixe des objectifs pour 2030, en intégrant les données du Schéma Directeur des Energies (SDE) adopté le 13 mai 2019, qui permet de proposer une trajectoire réaliste.

Les objectifs à l'horizon 2030 sont les suivants :

- une baisse de 30%, par rapport à l'année 2000, des consommations d'énergie finale ;
- une baisse de 43%, par rapport à l'année 2000, des émissions de gaz à effet de serre ;
- une amélioration de la qualité de l'air pour tous les polluants prioritaires (soit, par rapport à l'année 2000, -68% pour les particules en suspension PM10, -73 % pour les PM2,5, -76% pour les oxydes d'azote -Nox) ;
- la couverture de 17% des besoins énergétiques par des énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R) locales, soit un doublement de production locale des EnR&R par rapport à 2015.

La Ville souhaite renouveler son engagement aux côtés de la Métropole en adhérant à la vision 2030 et en contribuant activement aux objectifs traduits dans le plan d'actions autour des 5 axes stratégiques :

- axe 1 : « Tous héros ordinaires »
- axe 2 : « Une économie intégrant les enjeux climatiques »
- axe 3 : « Un aménagement durable et solidaire »
- axe 4 : « Un système de mobilité sobre et décarboné »
- axe 5 : « Notre territoire en lien avec ses ressources »

La Ville s'engage à renseigner, tous les deux ans, les actions emblématiques réalisées, en interne à la collectivité et à l'échelle du territoire, en lien avec ce PCAET, ainsi qu'à participer à la Conférence Energie Climat et aux ateliers techniques annexes.

La Ville de Vaulx-en-Velin s'est engagée en 2015 dans l'élaboration d'un Plan Climat à l'échelle communale, le plan d'action a été adopté en novembre 2018.

Une commission extra-municipale a été créée en décembre 2018. Composée de cinq collègues d'acteurs et réunissant une soixantaine de personnes, cette instance de démocratie locale a permis de mener un travail autour des quatre thématiques choisies par les membres de la commission :

- l'information, la sensibilisation, l'éducation à la transition énergétique ;
- la maîtrise des consommations énergétiques et la lutte contre la précarité énergétique ;
- les espaces verts, les jardins et l'agriculture ;
- la réduction des déchets et la consommation responsable.

Un Appel à éco-projets intitulé « Tous mobilisés pour une ville durable » a été parallèlement lancé par la Ville en février 2019, afin de susciter et accompagner les initiatives locales contribuant aux objectifs du Plan Climat. Le succès de cette première édition montre l'implication citoyenne en faveur d'une ville plus écologique.

Les travaux de la commission extra-municipale alimenteront la participation territoriale à ce PCAET métropolitain.

**En conséquence, je vous propose :**

- ▶ d'approuver l'adhésion de la commune au Plan Climat Air Energie de la Métropole de Lyon ;
- ▶ d'autoriser Madame la Maire à signer l'acte d'adhésion au Plan Climat Air Energie de la Métropole.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200128-V\_DEL\_200128\_5-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Vu** la délibération du Conseil de la Métropole de Lyon n°2019-4006 en date du 16 décembre 2019, relative à l'adoption du plan climat au énergie territorial (PCAET) ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n° 15.02.0230 en date du 15 février 2015, relative à l'engagement de la Ville dans le processus d'élaboration d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) à l'échelle communale ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n° 18.11.1028 en date du 15 novembre 2018, relative à l'approbation de la stratégie et du programme d'action interne du PCET ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n°18.12.1106 en date du 20 décembre 2018, relative à la création d'une commission extra-municipale « Développement durable » ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n°19.02.2006 en date du 13 février 2019, relative à la création d'un Appel à éco-projets « Tous mobilisés pour une ville durable » ;

**Entendu** le rapport présenté le 28 janvier 2020 par Monsieur Mathieu Fischer, 3<sup>ème</sup> adjoint délégué à l'environnement, au Plan Climat Energie Territoire, au patrimoine naturel et à l'agriculture ;

### **Après avoir délibéré, décide :**

► d'approuver l'adhésion de la commune au Plan Climat Air Energie de la Métropole de Lyon ;

► d'autoriser Madame la Maire à signer l'acte d'adhésion au Plan Climat Air Energie de la Métropole.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 38</b>
Votes Pour : 38
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mardi 28 janvier 2020 et signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**